

*Loi organique de 1983*

Lanark-Renfrew-Carleton (M. Dick) vient de le dire. Ces deux aspects de la mesure ont des côtés inquiétants, mais je me contenterai pour ma part de parler des questions reliées à l'ancien ministère de l'Expansion économique régionale parce que cela m'intéresse tout particulièrement.

Bien entendu, le MEER n'existe plus. Il a été occis en janvier dernier et, depuis, le gouvernement danse sur sa tombe même si, comme on l'a déjà dit, aucune loi ne l'y autorise. Ce serait maintenant beaucoup trop compliqué d'essayer de ranimer le MEER.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre voudraient être certains que le gouvernement continuera de favoriser sérieusement le développement régional. Malheureusement, les faits ne sont pas trop rassurants à cet égard, malgré tout ce que disent les ministériels.

Le premier ministre (M. Trudeau), le ministre d'État chargé du Développement économique (M. Johnston) et d'autres ministres du cabinet nous ont dit que la disparition du MEER reflétait un changement dans l'ordre de priorité du gouvernement fédéral et que, dorénavant, on insisterait davantage sur le développement dans les régions défavorisées du Canada.

Par exemple, le premier ministre a déclaré lors d'une conférence de presse en janvier 1982 que la réorganisation gouvernementale concentrera l'attention de l'ensemble du gouvernement sur le développement économique régional. Il a aussi déclaré que le gouvernement ne considérait plus acceptable qu'un seul ministère soit chargé du développement régional et il a ajouté que tous les ministères devraient s'occuper du développement régional dans le cadre du nouveau système.

Cela semblait un objectif fort souhaitable. Autrement dit, le premier ministre disait que le développement régional revêtait maintenant trop d'importance pour justifier l'existence d'un ministère distinct, ce qui est une déclaration assez bizarre, à mon avis.

Il a pris tellement d'importance qu'il n'avait pas besoin de ministère pour superviser et coordonner des stimulants accordés aux régions par le gouvernement. Même si, par la suite, le rapport du Sénat sur la politique gouvernementale et le développement régional a démenti ce point de vue, les ministres continuent à se faire l'écho des paroles insensées prononcées par le premier ministre en prétendant qu'on peut, Dieu sait comment, améliorer un service important en supprimant toute coordination. C'est embarrassant pour le gouvernement dont le leader parlementaire a encore déclaré à la Chambre des communes, le 27 mai et je cite:

Le développement économique régional avait désormais atteint un niveau de maturité tel qu'il devait déborder le cadre d'un seul ministère et s'intégrer aux activités de tous les ministères à vocation économique.

Voilà un curieux raisonnement. Le mot «intégrer» signifie réunir, coordonner et pourtant nous voyons le gouvernement démanteler l'agence de coordination. C'est insensé. Apparemment, le ministère des Finances, le ministère du Revenu national, le ministère des Transports et d'autres n'ont pas encore la maturité voulue sans quoi ils auraient été intégrés, avec d'autres ministères, dans le programme de développement régional. De toute évidence, ce raisonnement ne tient pas debout.

Il est certainement indispensable de coordonner les activités du MEER avec celles des autres organismes gouvernementaux, mais le gouvernement montre bien qu'il est incapable de coordonner les activités de ses divers ministères, car, il ne trouve rien de mieux à faire que d'abolir l'agence de coordination et de la faire absorber par d'autres ministères. Cela défie toute logique. C'est toujours la même vieille histoire. Les citoyens seront encore les grands perdants de cette réorganisation.

C'est ce qui s'est passé pour les Affaires extérieures et le Commerce, le Développement régional et l'Industrie et, récemment, on a également fusionné les Sciences et la Technologie et le nouveau ministère de l'Expansion industrielle régionale. Chaque fois que le gouvernement se trouve devant un problème, au lieu d'aplanir les difficultés et d'opter pour des solutions efficaces et sensées, il crée d'autres problèmes en établissant de nouveaux organismes et en abolissant ceux qui existent déjà au lieu de les améliorer.

Comme je l'ai déjà dit, on s'attaque également à d'autres ministères. Apparemment, les Sciences et la Technologie ont perdu des plumes cet été pendant que les députés étaient en vacances. Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Johnston) a annoncé en juillet qu'il allait augmenter l'importance de son ministère en réduisant son effectif du tiers. Le nombre des employés doit passer de 170 à 120 et le personnel excédentaire doit être envoyé ailleurs. C'est un raisonnement tortueux. On prétend donner de l'importance au ministre et à son ministère en réduisant les effectifs mais on ne formule pas de meilleures directives ni de meilleurs critères pour la prestation du service important, ce qui semble tout à fait illogique.

J'ai lu ce matin que le nouveau conseiller scientifique du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie a beaucoup de difficulté à persuader des représentants du secteur privé de l'aider à élaborer, gérer et administrer un programme pour tout le Canada. Pas étonnant que ce ministre ait dû licencier 50 de ses employés, donc réduire les effectifs de son ministère d'un tiers. Quels administrateurs scientifiques compétents viendraient travailler pour un ministre dont le ministère a dû subir de telles réductions d'effectifs? Je suppose que si le ministre tient vraiment à donner de l'importance aux sciences et à la technologie en suivant un tel raisonnement, il réduira les effectifs de son ministère à zéro. C'est exactement ainsi que l'on a traité le programme du MEER.

Pardonnez-moi si je m'inquiète en songeant que le parti qui a basé la campagne électorale de 1980 sur l'énergie à bon compte promet maintenant d'accorder une priorité plus grande à l'expansion régionale, aux sciences et à la technologie en supprimant le ministère concerné. C'est difficile à croire. Il se passera la même chose qu'en 1980 et qu'en 1975, avec la réglementation des prix et des salaires. Le gouvernement promettra une chose et il fera tout le contraire. C'est un peu comme l'histoire que le premier ministre a racontée il y a bien des années. On risque de ne pas voir qui est à la barre et l'horizon risque de changer tellement que l'on croirait se diriger vers des cieux plus cléments mais qu'on ne reconnaîtrait probablement pas l'île où l'on a enfin mouillé.